



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE

# Régie assainissement

Belleherbe, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Chazot, Crosey le Grand, La Grange, Randevillers, Servin, Surmont, Valonne, Vellevans, Vellerot lès Belvoir et Vyt lès Belvoir

# Rapport annuel sur le Prix et Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2023

#### Réglementation en vigueur :

- Loi n° 95-101 du 2 février 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement
- Art D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Arrêté du 2 décembre 2013 relatif aux RPQS d'eau potable et d'assainissement
- Art L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »



#### **SOMMAIRE**

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1 – Présentation du territoire desservi	4
2 – Mode de gestion du service	4
3 – Estimation de la population desservie (D201.1)	4
4 – Nombre d'abonnés	5
5 – Volumes facturés	5
6 – Détail des imports et exports d'effluents	6
7 – Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	6
8 – Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	6
9 – Ouvrages d'épuration des eaux usées	6
10 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	24
10.1 – Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration	24
10.2 – Quantité de boues évacuées ouvrages d'épuration	24
TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SER'	VICE 25
1 – Modalités de tarification	25
2 – Facture d'assainissement collectif type	
3 – Recettes	
INDICATEURS DE PERFOMANCE	28
1 – Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	28
2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	
3 – Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	
4 – Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	
5 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	30
6 – Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	
7 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)	31
8 – Points noirs du réseau de collecte (P252.2)	32
9 – Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)	32
10 – Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)	
11 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)	
12 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)	33
13 – Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)	33
14 – Taux de réclamations (P258.1)	34



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	35
1 – Montants financiers	. 35
2 – Etat de la dette du service	. 35
3 – Amortissements	. 35
4 – Présentation des programmes de travaux adoptés	. 35
ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	37

# CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

#### 1 – Présentation du territoire desservi

- ♦ Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe (CCPSB) a pris la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire.
- ♦ Le service est géré au niveau intercommunal.
- ♦ Les compétences liées au service :
  - o La collecte
  - Le transport
  - La dépollution
  - o Le contrôle de branchement
  - o L'Elimination des boues produites
- ◆ Le territoire desservi : Belleherbe, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Chazot, Crosey le Grand, La Grange, Randevillers, Servin, Surmont, Valonne, Vellevans, Vellerot lès Belvoir et Vyt lès Belvoir.

Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	NON
Existence d'un schéma directeur	En cours
Existence d'un zonage	NON
Existence d'un règlement de service	OUI

### 2 - Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie à autonomie financière.

Une convention de délégation a été signé avec chaque commune. Elles ont la charge du fonctionnement et de la gestion de l'assainissement collectif sur leur territoire. Les investissements sont portés directement par la régie.

### 3 – <u>Estimation de la population desservie (D201.1)</u>

Un habitant considéré comme desservi est toute personne, y compris les résidents saisonniers, domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 855 habitants au 31 décembre 2023.



#### 4 - Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 268 abonnés au 31 décembre 2023.

Commune	Nombre total d'abonnés 2022	Nombre total d'abonnés 2023		
Belleherbe	252	254		
Bretonvillers	129	126		
Chamesey	55	55		
Charmoille	137	144		
Chazot	63	61		
Crosey le Grand	63	58		
La Grange	36	34		
Randevillers	61	60		
Servin	86	86		
Surmont	54	54		
Valonne	116	105		
Vellerot lès Belvoir	50	50		
Vellevans	102	99		
Vyt lès Belvoir	73	82		
TOTAL	1 277	1 268		

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **28 abonnés/km** au 31 décembre 2023.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **2,25 habitants/abonné** au 31 décembre 2023.

#### 5 – Volumes facturés

Acheteurs	Volumes vendus en 2022	Volumes vendus en 2023
Abonnés domestiques	94 155 m <sup>3</sup>	89 669 m <sup>3</sup>
Abonnés non domestiques	$0 \text{ m}^3$	$0 \text{ m}^3$
Total vendu aux abonnés	94 155 m³	89 669 m <sup>3</sup>



#### 6 – <u>Détail des imports et exports d'effluents</u>

Volumes exportés vers	Volumes exportés en 2023
Belleherbe	9 784 m³
Total volumes exportés	9 784 m³

Volumes importés depuis	Volumes importés en 2023
Charmoille	9 784 m³
Total volumes importés	9 784 m³

#### 7 – Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique est de 1 au 31/12/2023.

#### 8 – Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 10,66 km de réseau unitaire hors branchements
- 34,71 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

Soit un linéaire de collecte total de 45,37 km.

### 9 – Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 17 stations de traitement des eaux usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Publié le



ID: 025-24250437<u>1-20241114-2024\_11\_21\_01-</u>AU

# $STEP\ n^\circ 1: BELLEHERBE\ Station\ d'épuration$

Caractéristiques générales											
Filière de trai	tement				Boue ac	ctivée a	ération	prolong	gée		
Date de mise	en service				17/12/2	008					
Commune d'i	implantation				BELLE	HERBI	E (2505	1)			
Capacité nom	ninale				1950 El	H					
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			254 pou 144 pou						
Nombre d'hal	bitants raccor	dés			472 pou 320 pou						
			Pre	scriptio	ons de r	ejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milieu récept	our du roiet	Type de	milieu	récepte	eur	Eau douce de surface					
Willieu recept	cui du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	]	Ruissea	u de Va	ucluse		
Polluant a	autorisé	Conce	ntratioi rejet (	n au poi mg/L)	int de Rendement (%)					%)	
DBO	O <sub>5</sub>		3				et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		_	ı			et			50	
		C	harges	rejetée	es par l'	ouvrag	ge				
		_			en con			u en ren	demen	t selon a	arrêté
Date du	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	I	P
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
7/06/2024	OUI	1,9	99,4	19 10	97,4	2,7	98,8	2,74	96,6	1,8	82,0
26/07/2022	<u>OUI</u>	<b>3,9</b>	<mark>98,4</mark>	<mark>18</mark>	<mark>96,7</mark>	<b>2,4</b>	<mark>98,9</mark>	<mark>0,64</mark>	<mark>99,1</mark>	<b>1,2</b>	<mark>86,7</mark>

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# $STEP\ n^\circ 2: BRETON VILLERS\ Station\ d'épuration$

Caractéristiques générales											
Filière de traitement Disques biologiques											
Date de mise en service 31/12/1972											
Commune d'	implantation				BRETO	NVILI	LERS (2	25095)			
Capacité non	ninale				250 EH	[					
Nombre d'ab	onnés raccord	és			-						
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			-						
			Pre	scription	ons de 1	rejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milian mágant	ann du maiat	Type de	milieu	récepte	eur	;	Sol				
Milieu récept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	]	Perte ka	ırstique			
Polluant a	autoricó	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	ement (9	7)
Pollualit a	autorise		rejet (	mg/L)					Kende	ement (9	70)
DBO	$O_5$		3:	5			et		60		
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-	ı			et			50	
		C	harges	s rejeté	es par l	ouvra'	ge	-			
		Conf	ormité	du rejet	t en con	centrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	DBO <sub>5</sub> DCO				M	ES	NC	βL	F	•
bilan 24h	(OUI/NON)				Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
21/00/2024	NON	mg/L	<u>%</u>	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
31/08/2024	NON	20	75	83	57	36	56	29,8	35	6,1	29

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

#### STEP n°3: BRETONVILLERS Le Saucet Station d'épuration

Caractéristiques générales												
Filière de trai	itement	Lit bactérien										
Date de mise	en service	31/12/1972										
Commune d'	implantation				BRETC	NVILI	LERS (	25095)				
Capacité non	ninale				50 EH							
Nombre d'ab	onnés raccordo	és		,	-							
Nombre d'ha	bitants raccord	lés			-							
			Pre	scriptio	ons de r	ejet						
Soumise à		Autorisa	ation									
Milion ná sand	harra der maiat	Type de milieu récepteur					Sol					
Milieu récept	leur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	,	Гalweg	vers Re	everotte	•		
Polluant	autorisé	Conce		n au poi	nt de				Rend	ement (	<i>o</i> <sub>6</sub> )	
1 Offuant 6	autorisc		rejet (	mg/L)					Kend	ciliciit (	70)	
DB	O <sub>5</sub>		3.				et			60		
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-				et			50		
		C	harges	rejetée	es par l	ouvraç	ge					
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en rer	dement	t selon a	arrêté	
Date du	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	No	GL	]	P	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# STEP $n^{\circ}4$ : BRETONVILLERS La Joux Station d'épuration

Caractéristiques générales											
Filière de traitement Lit bactérien											
Date de mise en service 31/12/1972											
Commune d'	implantation				BRETO	NVILI	LERS (	25095)			
Capacité nom	ninale				50 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	és			-						
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			-						
			Pre	scripti	ons de	rejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Miliou rácent	our du roiet	Type de	milieu	récepte	eur	;	Sol				
Milieu récept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	]	Faille k	arstique			
Polluant a	outoricá	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	ement (	77 \
r Ollualit a	autorise		rejet (	mg/L)					Kenu	ement (	70)
DBO	$O_5$		3:	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-				et			50	
		C	harges	rejeté	es par l	ouvra	ge	_			
		Conf	ormité	du reje	t en con	centrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	DBO <sub>5</sub> DCO				M	ES	NC	θL	I	2
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc			Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
25/07/2022	OUI	mg/L	% 00 0	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	% 46.7	mg/L	% 27.5
25/07/2022	OUI	19	88,8	75	83,4	24	65,7	44,26	46,7	4,5	37,5

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# STEP $n^{\circ}5$ : CHAMESEY Station d'épuration

	Caractéristiques générales										
Filière de traitement Filtre planté											
Date de mise en service 31/12/2013											
Commune d'	implantation				CHAM	ESEY (	(25113)				
Capacité nom	ninale				150 EH	[					
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			_						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			_						
			Pre	scripti	ons de	rejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milieu réce	epteur du	Type de	milieu	récepte	eur	,	Sol				
reje	et	Nom du	milieu	récepti	on	]	Faille ka	arstique			
Polluant a	autoricé	Conce	ntratio	n au poi	nt de				Rende	ement (	7/2)
1 Offualit a	autorisc		rejet (	mg/L)					Kende	Ziliciit (	70)
DBO			35				et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	S		-				et			50	
			Charges	s rejeté	es par l	l'ouvra	ge				
			ormité	du reje	t en cor	ncentrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	DB	$O_5$	DO	CO	M	ES	NC	βL	I	)
bilan 24h	(OUI/NON)							Rdt			
25/07/2022	OH	mg/L	%	mg/L	% 90.0	mg/L	% 05.0	mg/L	% 27.0	mg/L	% 27.5
25/07/2022	OUI	8	94,3	51	89,0	6,9	95,9	44,81	37,8	4	37,5
26/07/2022	OUI	5.4	94,3	39	85,9	<4	>94,7	35,3	38,1	3,8	28,3



#### STEP n°6: CHAMESEY Derrière le Crêt Station d'épuration

			Carac	téristic	ques gé	nérales	5				
Filière de trai	tement			,	Lit bact	térien					
Date de mise	en service				31/12/2	013					
Commune d'	implantation				CHAM	ESEY	(25113)				
Capacité non	ninale				150 EH	[					
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			_						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			_						
Prescriptions de rejet											
Soumise à											
Milieu réce	récepteur du Type de milieu récepteur Sol										
reje	et	Nom du	milieu	récepti	on	]	Faille ka	arstique			
Polluant a	autoricá	Conce	ntratio	n au poi	nt de				Panda	ement (	77-1
1 Offualit a	autorisc		rejet (	mg/L)					Kende	onicht (	70)
DBO			3.				et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	S		-				et			50	
			Charges	s rejeté	es par l	l'ouvra	ıge				
		Conf	formité	du reje	t en cor	ncentrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	BBO) BCO MES 1							)		
bilan 24h	(OUI/NON)								Rdt		
25/07/2022	OH	mg/L	%	mg/L	% 90.0	mg/L	% 05.0	mg/L	% 27.0	mg/L	%
25/07/2022	OUI	8	94,3	51	89,0	6,9	95,9	44,81	37,8	4	37,5
26/07/2022	OUI	5.4	94,3	39	85,9	<4	>94,7	35,3	38,1	3,8	28,3

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# STEP $n^\circ 7$ : CHAZOT Station d'épuration

			Carac	téristig	ues gér	nérales						
Filière de trai	tement				Lit bact	érien						
Date de mise	en service				31/12/1	995						
Commune d'	implantation				CHAZO	OT (251	45)					
Capacité nom	ninale				90 EH							
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			61							
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			120							
			Pre	scriptio	ns de r	ejet						
Soumise à		Autorisa	ation									
Milieu récepteur du reiet Type de milieu récepteur Sol												
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu réception Faille karstique												
Polluant a	autoricá	Conce	ntratio	n au poi	nt de				Pand	ement (	07- )	
1 Offualit a	autorisc		rejet (	mg/L)					Kend	cilicit (	70)	
DBO	$O_5$		35	5			et			60		
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-				et			50		
	_	C	harges	rejetée	es par l	ouvraç	ge	•				
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en ren	demen	t selon a	arrêté	
Date du	Conformité	DB	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	I	)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	



#### STEP n°8: CROSEY LE GRAND Station d'épuration

	Caractéristiques générales Filière de traitement Disques biologiques											
Filière de trai	tement			,	Disques	s biolog	giques					
Date de mise	en service			(	01/07/2	022						
Commune d'	implantation			(	CROSE	EY LE (	GRANI	O (25177	7)			
Capacité nom	ninale			:	200 EH	[						
Nombre d'ab	onnés raccord	és			58							
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			150							
Prescriptions de rejet												
Soumise à												
Milion mágamt	Milieu récepteur du rejet  Type de milieu récepteur  Sol											
Willeu recept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	]	Faille k	arstique				
Polluant a	autoricá	Conce	ntratio	n au poi	int de				Panda	ement (	07-)	
1 Offualit a	autorisc		rejet (	mg/L)					Kenu	cilicit (	70)	
DBO			3.				et			60		
DC	0		20	0			et			60		
ME	LS		-				et			50		
		C	harges	rejeté	es par l	'ouvra	ge					
		Conf	ormité	du rejet	t en con	centrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	ırrêté	
Date du	Conformité	DB	$O_5$	DO	CO	M	ES	NC	<del>J</del> L	I	)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
25/09/2022	OH	mg/L	%	mg/L	% 00.7	mg/L	% 00.0	mg/L	%	mg/L	% 01.0	
25/08/2022	OUI									81,0		
26/08/2022	OUI	3,5	99,8	61	97,5	12	99,6	61,21	69,2	11	66,7	

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# STEP n°9: LA GRANGE Principale Station d'épuration

Caractéristiques générales Filière de traitement Filtre à sable											
Filière de tra	itement				Filtre à	sable					
Date de mise	en service				31/12/2	2016					
Commune d'	implantation				LA GR	ANGE	(25290	)			
Capacité non	ninale				60 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			-						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			-						
			Pr	escript	ions de	rejet					
Soumise à		Autorisation									
Milieu réc	epteur du	Type de milieu récepteur Sol									
rejo	et	Nom du milieu réception Faille karstique									
Polluant	ontorioó	Conce	entratio	n au po	int de				Danda	mant (	77 \
Pollualit	autorise		rejet (	mg/L)					Rende	ement (9	<i>(</i> 6)
DB	$O_5$		3.	5			et			60	
DC	O		20	00			et			60	
ME	ES		-				et			50	
	_		Charge	s rejet	ées par	l'ouvr	age	<u>-</u>			
		Con	formité	du reje	et en co	ncentra	tion et/o	ou en renc	lement	selon a	rrêté
Date du	Conformité					M	ES	NG	L	I	2
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
24/08/2022	OUI								95,3		
25/08/2022	OUI	1,6	99,9	17	99,5	<2,9	>99,5	132,66	41,8	1,1	96,3

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

#### STEP n°10: LA GRANGE Secondaire Station d'épuration

			Carac	téristig	ues gér	nérales					
Filière de trai	tement				Filtre à	sable					
Date de mise	en service				2005						
Commune d'	implantation				LA GR	ANGE	(25290	)			
Capacité nom	ninale				18 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	és		,	-						
Nombre d'ha	bitants raccore	dés			-						
			Pre	scriptio	ns de r	ejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milieu récepteur du rejet Type de milieu récepteur Sol											
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu réception Faille karstique											
Polluant a	autoricá	Conce	ntratio	n au poi	nt de				Pand	ement (	07- )
1 Offualit a	autorisc		rejet (	mg/L)					Kend	cilicit (	70)
DBO	$O_5$		35	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-				et			50	
		C	harges	rejetée	es par l	ouvraç	ge	•			
	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									arrêté	
Date du	Conformité	DB	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	I	)
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# STEP n°11: RANDEVILLERS Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925470001

			Carac	téristiq	ues gér	nérales						
Filière de trai	tement				Filtre p	lanté						
Date de mise	en service				2005							
Commune d'i	implantation				RANDI	EVILLI	ERS (25	5478)				
Capacité nom	ninale				140 EH	[						
Nombre d'ab	onnés raccord	és		(	60							
Nombre d'ha	bitants raccore	dés			122							
			Pre	scriptio	ns de r	ejet						
Soumise à Déclaration												
Milieu récepteur du reiet  Type de milieu récepteur  Sol												
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu réception Perte karstique												
Polluant a	outoricá	Conce	ntratio	n au poi	nt de				Dand	omant (	07.)	
Pollualit a	autorise		rejet (	mg/L)					Kend	ement (	%)	
DBO	$O_5$		3.	5		et				60		
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-				et			50		
	-	C	harges	rejetée	es par l'	ouvrag	ge	<u>-</u>				
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en ren	dement	t selon a	arrêté	
Date du	Conformité	DB	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	I	2	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

# STEP $n^{\circ}12$ : SERVIN Station d'épuration

			Cara	ctéristi	ques gé	énérale	S					
Filière de trai	itement				Filtre à	sable						
Date de mise	en service				31/12/1	999						
Commune d'	implantation				SERVI	N (255	44)					
Capacité non	ninale				200 EH	[						
Nombre d'ab	onnés raccoro	lés			86							
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			199							
	Prescriptions de rejet											
Soumise à		Déclara	tion									
Milieu réce	epteur du	Type de milieu récepteur Sol										
rejo	rejet Nom du milieu réception Milieu superficiel											
Polluant	outoricá	Conce	entratio	n au poi	int de				Danda	mont ((	7)	
Follualit	autorise		rejet (	mg/L)					Kenuc	dement (%)		
DB			3.	5			et <b>60</b>					
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-	ı			et			50		
		(	Charge	s rejeté	ées par	l'ouvr	age					
		Con	formité	du reje	et en co	ncentra	tion et/o	ou en reno	dement	selon a	rrêté	
Date du	Conformité	DE	$3O_5$	DO	CO	M	ES	NG	L	I	)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
25/09/2022	NON	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	% <b>7.1</b>	
25/08/2022	NON	120	70,7	463	52,7	110	85,3	99	3,9	13	7,1	
26/08/2022	NON	190	81,9	430	75,3	110	76,6	106,03	22,6	13	31,6	



# STEP n°13 : SURMONT Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925554001

			Carac	téristic	ques gé	nérales					
Filière de trai	itement				Boue ad	ctivée a	ération p	orolonge	ée		
Date de mise	en service				31/12/1	975					
Commune d'	implantation				SURM	ONT (2	5554)				
Capacité non	ninale				413 EH	[					
Nombre d'ab	onnés raccordo	és			54						
Nombre d'ha	bitants raccord	lés			100						
			Pre	scripti	ons de	rejet					
Soumise à		Déclaration									
Milian mágand	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Type de	milieu	récepte	eur	,	Sol				
Milieu récept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	]	Perte kai	rstique			
Polluant	antonicá	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	amant (	77
Polluant	autorise		rejet (	mg/L)					Kena	ement (	<i>(</i> 0)
DB	O <sub>5</sub>		3:	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-				et			50	
		C	harges	rejeté	es par l	l'ouvra	ge	<u>-</u>			
		Conf	ormité	du rejet	t en con	centrat	ion et/ou	ı en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	Ti .	$O_5$	1	CO	1	ES	I	GL	F	
bilan 24h	(OUI/NON)					Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
2/10/2023	OUI	6	98	81	87	26	89	46,4	50	6,45	35



# STEP n°14: VALONNE Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925583002

			Cara	ctéristi	ques gé	énérale	S				
Filière de trai	tement				Filtre p	lanté					
Date de mise	en service				31/12/2	2018					
Commune d'i	implantation				VALO	NNE (2	25583)				
Capacité nom	ninale				250 EH	[					
Nombre d'ab	onnés raccord	dés			105						
Nombre d'ha	bitants raccor	rdés			240						
			Pro	escripti	ions de	rejet					
Soumise à		Déclara	tion								
Milieu réce	epteur du	Type de	e milieu	récept	eur	,	Sol				
reje	et	Nom du	Nom du milieu réception Perte karstique								
Polluant a	vytoricá	Concentration au point de Rendement (%)							7 7		
Poliualit a	iutorise		rejet (	mg/L)					Kende	ement (9	(o)
DBO	$O_5$		3:	5			et		60		
DC	O		10	0			et		60		
ME	S		2:	5			et			50	
NT	K		1:	5			et			70	
NG	L		1:	5			et			40	
Pt			4	ļ			et			30	
		(	Charge	s rejeté	es par	l'ouvr	age				
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrê							rrêté		
Date du	Conformité	7220, 200 1125 1102				I	•				
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc			Rdt
1.6/00/2022	0111	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
16/08/2023	OUI	1,2	99	23	97	2,3	99	47,5	56	10	37



# STEP n°15: VELLEVANS Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925597002

			Carac	ctéristic	ques gé	nérales	3				
Filière de trai	tement				Lit bact	térien					
Date de mise	en service				31/12/2	2005					
Commune d'	implantation				VELLE	EVANS	(25597)	)			
Capacité non	ninale				250 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			99						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			220						
Prescriptions de rejet											
Soumise à	oumise à Déclaration										
Milieu réce	Milieu récepteur du Type de milieu récepteur Sol										
reje	et	Nom du	milieu	récepti	ion	]	Perte kar	rstique			
Polluant a	outoricá	Conce	ntratio	n au poi	int de				Panda	ement (	77- \
1 Offualit a	autorisc		rejet (	mg/L)					Kenu	oment (	<i>(</i> 0)
DB	$O_5$		3:	5			et		60		
DC	O		20	0			et			60	
ME	S		30	0			et			50	
ME	S		10	0			et			-	
		(	harge	s rejeté	es par	l'ouvra	ge				
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arré							rrêté		
Date du	Conformité	DDG) DCG				M	ES	NT	Ϋ́	F	
bilan 24h	(OUI/NON)			Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt		
17/00/2022	NON	mg/L % mg/L % mg/L % mg/L % mg/L % mg/L %					%				
17/08/2023	NON	20	49	145	28	40	50	7,3	61	11,3	0



# STEP n°16: VELLEROT LES BELVOIR Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925595001

			Carac	ctéristi	ques gé	nérales	}					
Filière de trai	itement				Décanta	ation ph	ysique					
Date de mise	en service				31/12/1	975						
Commune d'	implantation				VELLE	EROT L	ES BEL	VOIR (	25595)			
Capacité non	ninale				180 EH	[						
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			50							
Nombre d'ha	ore d'habitants raccordés 70											
		Prescriptions de rejet										
Soumise à		Déclaration										
Milieu réce	epteur du	Type de	e milieu	récept	eur	,	Sol					
reje	et	Nom du	ı milieu	récepti	ion	]	Perte ka	rstique	tique			
Polluant :	outoricá	Conce	entratio	n au po	int de				Dande	ement (	77 \	
r Offualit a	autorise		rejet (	mg/L)					Kende	ement (	70)	
DB	$O_5$		3:	5			et			60		
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-				et			50		
		(	Charge	s rejeté	es par	l'ouvra	ge	_				
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendemen						dement	selon a	rrêté		
Date du	Conformité	é DBO₅ DCO				M	ES	NC	GL	F	)	
bilan 24h	(OUI/NON)				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt		
201001202	0.7.77	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
28/08/2022	OUI	21	95,7	163	92,2	19	97,2	85,24	46,4	9,3	33,6	



# STEP n°17: VYT LES BELVOIR Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925635001

			Carac	téristic	ques gén	érales						
Filière de trai	tement				Filtre pla	anté						
Date de mise	en service			(	01/01/20	020						
Commune d'	implantation			•	VYT LE	S BEL	VOIR (	25635)				
Capacité non	ninale				250 EH							
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			82							
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			141							
			Pre	scripti	ons de r	ejet						
Soumise à		Déclara	tion									
Milion mágant	and du maiat	Type de	milieu	récepte	eur	,	Sol					
Milieu récept	eur du rejet	Nom du	Nom du milieu réception Perte karsti									
Polluant a	outoricó	Conce	Concentration au point de							Rendement (%)		
Follualit a	autorise		rejet	(mg/L)						%)		
DBO	$O_5$		1	5		et				95		
DC	O		9	0			et			90		
ME	ES		2	0			et		90			
NT	K		1	5			et			80		
NH	I <sub>4</sub>		1	0						-		
NG	L		1	5			et			40		
Pt	;		4	1			et			30		
		C	harges	rejeté	es par l'	ouvrag	ge					
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrête							rrêté			
Date du	Conformité	DE	$O_5$	D	CO	M	ES	NO	GL	I	)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt Conc Rd			
16/00/2022	NON	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
16/08/2023	NON	1	99	18	97	2	99	55	49	4	69	



10.1 – Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration

Sans objet.

#### 10.2 – Quantité de boues évacuées ouvrages d'épuration

Boues évacuées	2022 en tMS
BELLEHERBE	21,8
BRETONVILLERS VILLAGE	0,5
BRETONVILLERS LE SAUCET	0
BRETONVILLERS LA JOUX	0
CHAMESEY	0
CHAMESEY DERRIERE LE CRET	0
CHAZOT	0
CROSEY LE GRAND	0
LA GRANGE PRINICIPALE	0
LA GRANGE SECONDAIRE	0
RANDEVILLERS	0
SERVIN	0
SURMONT	0,7
VALONNE	0
VELLEVANS	0
VELLEROT LES BELVOIR	0
VYT LES BELVOIR	0
Total des boues évacuées	22,5



# TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

#### 1 – Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location de compteur, etc.)

Le choix de la Communauté de Communes est d'appliquer un tarif différencié par commune, correspondant à ses besoins pour faire fonctionner le service.

Commune	Part fixe	Part proportionnelle
BELLEHERBE	94 €	3,21 €
BRETONVILLERS	60 €	1,55 €
CHAMESEY	60 €	1,85 €
CHARMOILLE	94 €	4,07 €
CHAZOT	70 €	1,90 €
CROSEY LE GRAND	65 €	2,35 €
LA GRANGE	60 €	2,05 €
RANDEVILLERS	50 €	3,25 €
PESEUX	50 €	1,00 €
SERVIN	60 €	1,00 €
SURMONT	60 €	1,50 €
VALONNE	60 €	0,81 €
VELLEVANS	70 €	1,40 €
VELLEROT LES BELVOIR	60 €	3,21 €
VYT LES BELVOIR	60 €	3,76 €

TAXES		
Taux de TVA	10 %	
REDEVANCES		
Redevance modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	0,16 €/m³	



Délibération n°2023-12-05-09 du 5 décembre 2023 effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif

# 2 - <u>Facture d'assainissement collectif type</u>

#### La facture d'assainissement collectif type de 120 m<sup>3</sup>

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024
Part de la collectivité	
Part fixe annuelle	60 €
Part variable	246 €
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au service	306,00 €
Taxes & redevances	
TVA	32,52 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	19,20 €
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	51,72 €
Total	357,72 €
Prix TTC au m³	2,98 €

Commune	Prix TTC au m3 pour 120 m³
BELLEHERBE	4,57 €/m³
BRETONVILLERS	2,43 €/m³
CHAMESEY	2,76 €/m³
CHARMOILLE	5,51 €/m³
CHAZOT	2,91 €/m³
CROSEY LE GRAND	3,36 €/m³
LA GRANGE	2,98 €/m³
RANDEVILLERS	4,88 €/m³
SERVIN	1,83 €/m³
SURMONT	2,38 €/m³
VALONNE	1,62 €/m³
VELLEVANS	2,36 €/m³



VELLEROT LES BELVOIR	4,26 €/m³
VYT LES BELVOIR	4,86 €/m³

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle. 2 680 factures ont été émises en 2023.

# $3 - \underline{Recettes}$

Type de recettes	Exercice 2023	
Redevances eaux usées	277 461 €	
Régularisation (+/-)	0 €	
<b>Total recettes des redevances</b>	277 461 €	
Recettes liées aux travaux	0 €	
Contribution exceptionnelle du budget général	0 €	
Total autres recettes	0 €	
TOTAL DES RECETTES	277 461 €	



#### INDICATEURS DE PERFOMANCE

#### 1 – Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du zonage d'assainissement collectif.

Pour l'exercice 2023, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de **97,54** % des 1300 abonnés potentiels.

#### 2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.



	Nombre de points	Valeur	Points
PARTIE A : PLAN DES	RESEAUX		
(15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	OUI	5
PARTIE B : INVENTAIRE D	ES RESEAUX		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des p	oints a été obtenue pour la	a partie A)	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous	OUI	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	conditions (1)	OUI	13
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		95 %	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	90 %	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNA	ISSANCE ET DE G	ESTION D	ES
RESEAUX			
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au mo		tie A et B)	ı
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	50 %	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	Oui : 10 points Non : 0 point	NON	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	Oui : 10 points Non : 0 point	NON	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	NON	10
TOTAL (indicateur P102.2B)	-	-	84

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5 (3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15 (4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

#### 3 – Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

# 4 – <u>Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées</u> (P204.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

#### 5 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

# 6 – <u>Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation</u> (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEP de SURMONT		
Filières mises en œuvre		tMS
X7.1	□ CONFORME	
Valorisation agricole	□ NON CONFORME	
	□ CONFORME	
Compostage	□ NON CONFORME	
Incinération	☐ CONFORME	
	☐ NON CONFORME	
Evacuation vers une autre STEP	⊠ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Autre	☐ CONFORME	
	☐ NON CONFORME	
Tonnage total de matières sèches	évacuées conformes	0,7



STEP de BRETONVILLERS Village			
Filières mises en œuvre		tMS	
	□ CONFORME		
Valorisation agricole	□ NON CONFORME		
	□ CONFORME		
Compostage	□ NON CONFORME		
Incinération	□ CONFORME		
	□ NON CONFORME		
Evacuation vers une autre STEP	⊠ CONFORME		
	□ NON CONFORME		
Autre	□ CONFORME		
	□ NON CONFORME		
Tonnage total de matières sèches	évacuées conformes	0,5	
ST	EP de BELLEHERBE		
Filières mises en œuvre		tMS	
X7.1	□ CONFORME		
Valorisation agricole	□ NON CONFORME		
_	⊠ CONFORME		
Compostage	□ NON CONFORME		
Incinération	☐ CONFORME		
	□ NON CONFORME		
Evacuation vers une autre STEP	□ CONFORME		
	□ NON CONFORME		
Autre	□ CONFORME		
	□ NON CONFORME		
Tonnage total de matières sèches	évacuées conformes	21,8	

Pour l'exercice 2022, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100 %.

# 7 – <u>Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)</u>

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à



l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2023, **0** demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

Pour l'exercice 2023, le taux de débordement des effluents est de **0** pour 1000 habitants.

#### 8 – Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.). Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2023 : 2

Pour l'exercice 2023, le nombre de points noirs est de 4,4 par 100 km de réseau.

#### 9 – <u>Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)</u>

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années 1,54 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'exercice 2023, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de **0,68** %.

### 10 - Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

#### 11 – <u>Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)</u>

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :





L'obte	Exercice 2023		
20	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs		
+10	+10 Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel		
+20	+20 Enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance		
+30	Mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	NON	
Les 40	) points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 8	0 points ci-dessus	
+10	+10 Rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté		
+10	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	NON	
	Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs		
+10	Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	OUI	
	Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes		
+10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	NON	

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est 0.

#### 12 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles - dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

	Exercice 2022	Exercice 2023
Encours de la dette	1 438 456,84 €	2 329 097,03 €
Epargne brute annuelle	835 066,76 €	377 478,52 €
Durée d'extinction de la dette	1,7 an	6,2 ans

### 13 – Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2022 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le



ID: 025-242504371-20241114-2024\_11\_21\_01-AU

	Exercice 2022	Exercice 2023
Montant d'impayés titre de l'année 2021 tel que connu au 31/12/2022	6 058,25 €	5 522,06 €
Chiffre d'affaires facturé (hors travaux) au titre de l'année 2021	195 323,12 €	281 800,52 €
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement 2021	3,1 %	1,96 %

#### 14 – Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 2

Pour l'exercice 2023, le taux de réclamations est de 1,58 pour 1000 abonnés.



#### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

#### 1 – Montants financiers

	Exercice 2022	Exercice 2023
Montant financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	220 159 €	1 003 581 €
Montant des subventions	163 487 €	328 146 €
Montant des contributions du budget général	0 €	0 €

#### 2 – Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2022	Exercice 2023
Encours de la dette au 31 décembre n		1 438 456,84 €	2 329 097,03 €
Montant remboursé durant l'exercice	En capital	88 081,21 €	116 143,98 €
	En intérêts	43 047,61 €	57 098,18 €

#### 3 – Amortissements

Pour l'année 2023, la dotation aux amortissements a été de 185 538,01 €.

### 4 – Présentation des programmes de travaux adoptés

- Bretonvillers : construction de deux nouvelles STEP et d'un poste de refoulement
- Bretonvillers : mise en séparatif d'une rue
- Chazot : mise en séparatif : Rue de la fromagerie, des Suèdes et de la Chapelle
- Crosey le Grand : mise en séparatif Rue de la mairie
- La Grange: construction d'une nouvelle STEP
- Servin: construction d'une nouvelle STEP
- Surmont : mise en séparatif Rue des Fontaines
- Vellerot lès Belvoir : mise en séparatif du réseau
- Vellerot lès Belvoir : construction d'une nouvelle STEP
- Vellevans : mise en séparatif : Grande Rue



# ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

#### 1 – Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficultés,
- Les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2023, le service a reçu 1 demande d'abandon de créance et en a accordé 1. 520,76 € ont été abandonnés, ce qui représente 0,0058 €/m³ pour l'année 2023.



# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2022	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2571	2 855
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D.203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	25,4 tMS	22,5 tMS
D204.0	Prix TTC du service pour 120 m <sup>3</sup>	3,02 €/m³	2,98 €/m³
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98,23 %	97,54 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	84 points	84 points
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances	0,0048 €/m³	0,0058 €/m³